

Ecole primaire des Fleurs de JANNEYRIAS

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

**PROCÈS-VERBAL DU TROISIEME CONSEIL D'ÉCOLE**  
Réunion du mardi 22 juin 2021

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
<b>Directrice de l'école, présidente de séance :</b>		
GRECIET Sylvie	X	
<b>Enseignants de l'école :</b>		
BOUSSEREN Maryline	X	
CHAPPE Chrystèle	X	
COLLOMBE Aurélie	X	
GARNIER Marielle	X	
GINOUX Céline		X
GRANDJEAN Romaric	X	
KERGOSIEN Benoît	X	
MAGLIUOLO Fanny		X
MULLER Maryline		X
PONCET Gaëlle		X
SAGNARD Hélène	X	
YOU Lorry	X	
<b>Représentant du R.A.S.E.D.</b>		
RAMSTEIN Marie (maîtresse E)		X
COUTOU Marie (maîtresse G)		X
FRANCOIS Eva (psychologue scolaire)		X
<b>Représentants des parents d'élèves :</b>		
BANCEL Chloé	X	
BERTHOLON Karine	X	
BUISSON Noémie		X
COMPAGNONE Marjorie	X	
DREVON Isabelle		X
LHERISSEL Elodie	X	
PHILIPPE Marc	X	
SURLA Stéphanie	X	
TATY Amandine		X
<b>Représentants de l'Education Nationale :</b>		
<b>Inspecteur de l'Éducation Nationale :</b> CAROFF Baptiste		X
<b>Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :</b> DEVAUX Jean-Claude	X	
<b>Représentants de la Mairie :</b>		
<b>Maire de la Commune :</b> TURMAUD Jean-Louis	X	
<b>Adjoint Municipal en charge des affaires scolaires :</b> ALLIGIER Roger	X	
<b>Première Adjointe au Maire :</b> ROUBA LOPRETTE Nathalie	X	
<b>Voix consultatives (ATSEM et Responsable des services périscolaires)</b>		
TRUFINET Karine		X

*Ouverture de séance à 18h00.*

## 1. Préparation de la rentrée de septembre 2021

- Etat des effectifs, admissions à l'école

Il y a pour l'instant **30 inscriptions** à l'école des Fleurs pour la rentrée de septembre 2021. Les visites d'admissions ont démarré lundi 14 juin. Il y a 24 CM2 qui quittent l'école pour aller au collège mais il y a aussi beaucoup de départs (déménagements).

Aujourd'hui, l'école compte 214 élèves et **l'effectif global prévu pour septembre est de 210 élèves** (21 PS, 24 MS, 29 GS, 26 CP, 21 CE1, 31 CE2, 30 CM1 et 28 CM2). Après plusieurs années de développement, Janneyrias est dans une phase de stabilisation. Les effectifs ne devraient pas augmenter du fait du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui impose que Janneyrias ne dépasse pas les 2 000 habitants d'ici 2028.

- Changement des blocs modulaires

Les 3 blocs modulaires actuels (classe de CP CE1, sanitaires et bibliothèque) sont loués par la Mairie et vont être enlevés cet été. **2 nouveaux blocs (classe de 55m<sup>2</sup> + sanitaires de 15 m<sup>2</sup>) ont été achetés et seront installés avant le 15 août.** Les blocs actuellement en location n'étaient pas proposés à la vente. Les nouveaux blocs seront de meilleure qualité et la climatisation ainsi que le vidéoprojecteur seront réinstallés.

Alors en fin de mandat, la municipalité avait pris la décision, dans un premier temps, de louer les blocs. Le contrat de location arrivant à son terme, le choix a été d'investir du fait de la stabilisation des effectifs. Le jour où une extension de l'école sera prévue, les blocs achetés par la Mairie pourront être utilisés à d'autres fins.

La Mairie a proposé à l'école de **réinstaller la BCD** dans la salle des glycines mais l'équipe enseignante préfère l'installer en salle de jeux. La Mairie a acheté 5 armoires de rangement supplémentaires pour un montant de 1 271 euros). Le déménagement de la bibliothèque pourrait être fait sur le temps scolaire avec l'aide des élèves de CM1 et CM2.

- Renouvellement des manuels de lecture CP

**La Mairie octroie un budget de fonctionnement de 50 euros par élève** pour l'achat des fournitures de rentrée. L'équipe enseignante souhaite renouveler les manuels de lecture des CP. Les élus municipaux insistent sur le fait que **l'école a toujours été la priorité** de leur mandat et que les achats dits de fonctionnement (manuels, fichiers, mobilier, matériel informatique...) ne doivent pas être pris sur le budget de rentrée des élèves. L'équipe enseignante doit présenter ses besoins en proposant des devis à la Mairie.

- ATSEM

La Mairie explique qu'elle est dans l'obligation de fournir un temps complet d'ATSEM à l'école que la direction de l'école doit répartir entre les différentes classes. Actuellement, nous avons 3 personnes qui représentent deux temps complets. A la rentrée, une collègue sera en congé parental jusqu'en avril ou mai 2022. **La Mairie ne prévoit pas pour l'instant de la remplacer car elle a du mal à trouver du personnel qualifié.**

- Poste de « gardien »

L'école des Fleurs n'ayant plus d'aide administrative (employée par l'Education Nationale), **le besoin d'une personne qui pourrait gérer les entrées et sorties des élèves ainsi que les appels téléphoniques se fait ressentir à l'école.** Les personnes en service civique pourraient remplir ce rôle mais il est difficile d'attirer de tels contrats à Janneyrias surtout du fait du manque de moyens de transports.

## 2. Bilan des projets de l'année

- Conseil municipal des enfants

Lors du premier conseil « CM2 – 6<sup>ème</sup> », les élus ont demandé **la création d'un potager à l'école**. Le conseil d'école se demande où est passé le matériel acheté pour le potager qui avait été mis en place pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) avant le changement de rythme scolaire. Le potager sera installé pour la rentrée de septembre.

Les élèves ont également relancé le sujet du **city stade**. Ils souhaitent distinguer le parc municipal qui restera un lieu familial avec des jeux pour les jeunes enfants, du city stade, plus adressé aux adolescents, qu'ils aimeraient plus à l'écart du village pour respecter le voisinage. Ils ont également demandé quelques travaux d'embellissement du parc (gazon, taille des arbres, tourniquet...). Le city stade devrait voir le jour en 2022.

Monsieur le Maire note le côté responsable des enfants du conseil municipal qui se sont montrés très sensibles aux dégradations et aux incivilités qu'ils observent dans le parc municipal.

- Sport à l'école

Du fait de la pandémie et du protocole sanitaire, **les activités sportives des élèves ont été perturbées cette année**. Les enseignants ont dû adapter les activités qu'ils ont proposées aux enfants. **Le cycle natation** a pu se faire pour les CM qui ont pu valider leur « savoir nager ». Les CE2 et CE1 CE2 ont pu démarrer un cycle puis les piscines ont fermées. Le conseil des maîtres a décidé de ne pas reprendre les séances de natation en mai pour rester cohérents avec le protocole sanitaire renforcé dans les écoles.

L'équipe va se renseigner sur un éventuel **projet patinage** avec la patinoire de Colombier Saugnieu pour l'an prochain.

- Manifestations organisées par la Marelle

Les membres du conseil d'école remercient très vivement la Marelle des Fleurs pour toutes les belles animations proposées aux élèves malgré la pandémie.

**Le carnaval** et **la chasse aux œufs** se sont déroulés dans l'enceinte de l'école afin de garantir au mieux le respect du protocole sanitaire.

Grâce au financement de la Marelle des Fleurs, toutes les classes ont pu faire **une sortie scolaire** :

- Les 3 classes de maternelle sont allées visiter la ferme pédagogique de Saint Baudille de la Tour
- La classe de CP visitera lundi 28 juin le zoo de Saint Martin la plaine
- La classe de CP CE1 a été au planétarium de Vaulx-en-Velin
- Les classes de CE1/CE2 et de CE2 sont allées aux grottes de la Balme
- Les 2 classes de CM1/CM2 ont fait une journée accrobranche à Septême.

**La kermesse** ne pouvant se dérouler comme habituellement, la Marelle des Fleurs va organiser une fête sur le temps scolaire, dans l'enceinte de l'école pour garantir encore une fois, le respect des gestes barrières. Les enfants participeront tous à une quinzaine de stands de jeux en respectant le non brassage des élèves.

La kermesse ne pouvant se faire, la Marelle a décidé d'organiser **une tombola** pour avoir un budget suffisant pour organiser d'autres manifestations l'an prochain. La tombola rencontre un réel succès. Merci à toutes les familles.

- Dispositif vacances apprenantes

Comme chaque année, le conseil des maîtres a proposé à des enfants de l'école de participer à des **stages de remise à niveau proposés par l'Education Nationale**. Ces stages auront lieu de 9h à 12h, du 7 au 13 juillet et du 25 au 31 août à l'école. Deux enseignantes sont volontaires pour les assurer : Mmes Ginoux et Muller.

Le conseil des maîtres a fait 17 propositions en cycle 2 et il y a eu 4 acceptations en juillet et 2 en août. Il a également fait 19 propositions en cycle 3 dont 8 acceptations en juillet.

Le stage du mois d'août est donc annulé et seuls sont maintenus les 2 stages de juillet.

### 3. Travail d'équipe sur le climat scolaire

Dans le cadre de son travail sur le climat scolaire, **3 règles d'or** ont été identifiées à l'école des Fleurs : **je me respecte et je respecte les autres, je participe au climat d'apprentissage et je respecte notre espace de vie et de travail**. Ces 3 règles sont à respecter par les élèves mais aussi par les adultes : parents, enseignants et équipe périscolaire. Elles seront affichées dès la rentrée dans toutes les pièces de l'école.

L'équipe enseignante et les parents délégués ont également rédigé **une charte école famille** qui sera distribuée aux parents à la rentrée.

Un des objectifs de ce travail d'équipe entre tous les partenaires de l'école est aussi de **rétablir une communication respectueuse au sein de l'école**. L'équipe enseignante a donc travaillé à mieux structurer les outils et les moyens de communication. A la rentrée, le cahier de liaison restera en place et les différents partenaires seront identifiés par des couleurs : feuilles bleues pour les parents délégués, jaunes pour la Marelle des Fleurs et blanches pour les enseignants. La communication via éducartable devra être plus cadrée.

Les responsables du périscolaire communiqueront directement avec les familles via 3D Ouest.

A la demande du conseil des maîtres, la Mairie prévoit de **différencier les lignes téléphoniques** pour l'école et pour le périscolaire. Mme Trufinet aura un portable professionnel dès septembre.

Les parents délégués ont également décidé d'optimiser leurs communications avec les autres familles et pensent créer des **événements à thème** pour rencontrer les autres parents.

### 4. Informatique

- Bilan de la maintenance

**Un audit** a été réalisé au mois de mars à l'école par le nouveau prestataire. La mairie prévoit de **répondre aux besoins** (pare-feu, sauvegarde...) pour la rentrée. La maintenance se faisant en premier lieu en hotline, la Mairie invite les enseignants à les contacter si le dépannage ne peut être réalisé à distance. **Le prestataire se déplacera à leur demande si besoin.**

- Investissements à venir

**3 vidéos projecteurs ont été achetés par la Mairie** et seront installés dans les classes de maternelle. Toutes les classes de l'école seront alors équipées.

L'équipe enseignante ne peut pas imprimer en couleur car les toners de l'imprimante coûtent trop cher. La Mairie va se renseigner pour acheter une imprimante sans cartouche, avec flacons d'encre liquide qui seraient plus abordables. Le photocopieur noir et blanc ne peut pas être changé pour un photocopieur couleur car le contrat de location est engagé pour 5 ans.

### 5. Services périscolaires

- Logiciel 3D Ouest

Les parents souhaiteraient que le logiciel de gestion des temps périscolaires permettent de cocher et décocher les services sans contraintes jusqu'à 48h avant la date de la prestation. La Mairie va se renseigner pour savoir si un tel changement est possible et le mettra en place si le contrat le permet. Si le changement ne peut pas se faire, la Mairie communiquera à l'équipe enseignante les raisons de ce blocage pour qu'elle puisse en informer les familles.

La Mairie précise qu'en cas de fermeture de classe en cette période de pandémie où les enfants ne peuvent pas être accueillis dans les autres classes, elle ne peut pas annuler les repas qui sont déjà commandés et qui sont facturés par le trésor public. Elle annule déjà néanmoins les services de garderie et donc ne facture pas les familles concernées ces jours-là.

- Encadrement des élèves

La Mairie est en cours de recrutement pour les temps périscolaires. Il y aura une personne supplémentaire pour la surveillance à la rentrée prochaine.

## 6. Bilan financier

Mme GRECIET rappelle aux membres du conseil que les comptes de la coopérative scolaire sont accessibles à qui en fait la demande. Le solde du compte au 31 mai est de 2 237.46 euros. La Mairie a versé une subvention de 500 euros à la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2021 2022.

*Fin de la séance à 20h40.*

<b>Pour l'école</b>	<b>Pour la Mairie</b>	<b>Pour les parents délégués</b>
Noms et signatures :	Noms et signatures :	Noms et signatures :